

LA DEFENSE FRANCAISE DOIT-ELLE SUIVRE LE CONCEPT DE SPACE DETERRENCE AMERICAIN ?

Type de contenu : Texte

Titre(s) : LA DEFENSE FRANCAISE DOIT-ELLE SUIVRE LE CONCEPT DE SPACE DETERRENCE AMERICAIN ? ; SLT RAJAONAH-RATSIMISETRA, Yoann

Autre(s) responsabilité(s) : SLT RAJAONAH-RATSIMISETRA, Yoann Promotion Capitaine de Cacqueray (2009-2012) (Secrétaire)

Editeur, producteur : Ecoles Militaires de Saint-Cyr Coëtquidan

Description matérielle : 1 CD

Note sur le contenu : mémoire

Note de thèses et écrits académiques : Filière Scientifique - Option Informatique Promotion Capitaine de Cacqueray Date de soutenance : 01/01/2012

Résumé ou extrait : PRESENTATION : L'espace constitue un facteur essentiel de puissance et de souveraineté. Les moyens spatiaux confèrent aux pays qui en disposent une supériorité stratégique et opérationnelle dans les domaines de la défense et de la sécurité. Grâce à une volonté politique soutenue depuis 20 ans, la France a acquis un savoir-faire humain et technologique de premier plan dans l'ensemble de la filière spatiale. Aujourd'hui les capacités spatiales militaires contribuent à la réalisation de certains objectifs fixés dans le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale. Elles garantissent une autonomie d'appréciation de situation au niveau stratégique, elles contribuent à la protection du territoire national, elles permettent à la France d'assurer des responsabilités de nation cadre dans les coalitions, enfin, elles contribuent à la fonction stratégique « connaissance-anticipation ». CONTRAINTES : Cette dépendance croissante vis-à-vis des moyens spatiaux est à confronter avec la manifestation de capacités antisatellites. Ces armes peuvent être classées en quatre grandes catégories : armes de haute altitude (explosions nucléaires), armes à énergie dirigée (lasers et micro-ondes de forte puissance), armes cinétiques (missiles balistiques et intercepteurs orbitaux) et armes de guerre électronique (brouilleurs). Les attaques informatiques et l'agression des installations au sol peuvent également perturber le fonctionnement des satellites. Plusieurs pays apparaissent en mesure de remettre en cause le bon fonctionnement et la sécurité des infrastructures spatiales. Les premiers tests antisatellites, russes et américains, ont eu lieu dans les années 60-70 mais les relations bipolaires de l'époque limitaient l'éventualité de leur extension. Cependant, une succession d'évènements se sont produits ces dernières années : - En 2002, l'Iraq brouille un satellite de navigation américain, la Libye et l'Iran perturbent les transmissions de satellites de communication internationaux en 2005, et la Chine aveugle un satellite de reconnaissance américain survolant son territoire en automne 2006. - Le 11 janvier 2007, la Chine lance un engin dérivé d'un missile balistique pour détruire par interception un de ses satellites de météorologie en fin de vie, Fenyun-1C, à une altitude de 800 km. C'est la plus grosse création de débris jamais recensée. - Le 20 février 2008, les Etats-Unis lancent l'opération « Burnt Frost » avec la destruction du

satellite de reconnaissance USA-193 par un tir de missile SM-3. L'opération est justifiée par le risque toxique que sa rentrée incontrôlée dans l'atmosphère pourrait provoquer. CONSEQUENCES POUR LA FRANCE : Ce type d'actions peut compromettre les moyens spatiaux français. Aussi il convient de se représenter les impacts potentiels de telles attaques : - En matière de télécommunications, la défense française s'est dotée du système Syracuse (Système de radiocommunications utilisant un satellite) dont la troisième génération est entrée en service en 2005. Les équipements de guerre électronique peuvent être utilisés pour brouiller les télécommandes ou prendre le contrôle de la charge utile. Ces actions affecteraient la mise en réseaux des opérations, en particulier les flux d'informations entre les centres de décision métropolitains et l'ensemble des forces déployées sur les théâtres. - Les capacités d'observation ont montré toute leur pertinence depuis la mise en service du programme Hélios (1995). Elles peuvent être compromises par l'emploi d'armes à énergie dirigée tels que les lasers et les micro-ondes forte puissance. En cas de neutralisation ou destruction, ce sont les activités de renseignement et de surveillance qui sont mises à mal en privant la Défense de moyens de reconnaissance et de localisation, de jour comme de nuit, de tout objectif d'importance stratégique. - La radionavigation par satellite fournit des informations de positionnement et de datation très précises. La France utilise le système américain

Sujet(s) : Défense : budget

Etats-Unis : défense

France : Défense

astronautique militaire

politique de défense

stratégie de dissuasion